



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 326 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'une étude confirmant le problème de capacité routière à la jonction des routes 117 et 333 à Saint-Jérôme a été réalisée par le ministère des Transports en 2010 et qu'aucun travail n'a été fait depuis;

CONSIDÉRANT QU'entre 2011 et 2016 la population de Saint-Hippolyte a augmenté de 13 %, passant de 8 083 à 9 113 personnes;

CONSIDÉRANT QU'en moyenne 15 200 véhicules utilisent cette voie tous les jours;

CONSIDÉRANT QUE l'intersection entre la 333 et la 117 est la seule voie d'accès pour les services d'urgences, le service intermunicipal des incendies et le transport scolaire vers les écoles secondaires et les cégeps;

CONSIDÉRANT QUE le temps d'attente à cette intersection augmente de façon exponentielle année après année affectant la pollution de l'air et la pollution sonore de ce secteur à cause des émissions des véhicules immobilisés;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'étude du ministère des Transports, plus de 160 collisions dans cette zone ont été recensées entre 2005 et 2009 seulement et que près des deux tiers de ces accidents sont survenus dans une zone scolaire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'enclencher le processus de réalisation d'un nouveau lien entre les routes 117 et 333 permettant un accès rapide vers et à partir de l'autoroute 15.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Yuri Chassin, député de Saint-Jérôme


Date de signature de l'extrait